

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/07/2024 - 112825 - 2006 B 09788 - 490 096 591 - IMERYS CERAMICS FRANCE

IMERYS CERAMICS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 24 391 012 €

Siège social : 43 Quai de Grenelle

75015 Paris

RCS Paris 490 096 591

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2023**



Certifié conforme

Le Président

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	872 893	531 095	341 799	396 414
Concessions, brevets et droits similaires	5 495 064	2 425 005	3 070 059	2 873 554
Fonds commercial	1 121 050	365 878	755 173	758 937
Autres immobilisations incorporelles	9 741 732	238 388	9 503 344	9 416 720
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 660 575	6 464 289	5 196 287	5 281 961
Constructions	18 303 870	15 227 468	3 076 402	3 177 550
Installations techniques, matériel, outillage	52 142 213	47 564 854	4 577 359	4 920 152
Autres immobilisations corporelles	10 566 418	8 448 279	2 118 139	2 433 437
Immobilisations en cours	33 705 393	196 420	33 508 973	14 081 470
Avances et acomptes				1 917
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 443 189	20 293 187	14 150 002	20 963 002
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 551	1 524	27	27
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 184		82 184	35 515
ACTIF IMMOBILISE	178 136 133	101 756 385	76 379 747	64 340 656
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	9 371 081		9 371 081	11 037 189
En-cours de production de biens	2 774 987		2 774 987	3 108 111
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 959 493		3 959 493	4 245 534
Marchandises	289 969		289 969	385 966
Avances et acomptes versés sur commandes	36 576		36 576	23 248
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	22 406 134	739 050	21 667 084	22 466 805
Autres créances	19 473 557		19 473 557	15 052 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	59 715		59 715	59 715
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 456 349		1 456 349	2 425 478
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	146 537		146 537	
ACTIF CIRCULANT	59 974 399	739 050	59 235 349	58 804 357
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	45 335		45 335	1 783
TOTAL GENERAL	238 155 866	102 495 435	135 660 432	123 146 795

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 24 391 012)	24 391 012	24 391 012
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 397 205	19 397 205
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 439 101	2 439 101
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	8 133 685	8 133 685
Report à nouveau	1 833 151	-253 942
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 208 063	2 087 093
Subventions d'investissement	165 389	752 536
Provisions réglementées	1 060 155	2 025 352
CAPITAUX PROPRES	55 211 634	58 972 041
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		190 000
Provisions pour charges	13 546 599	15 016 737
PROVISIONS	13 546 599	15 206 737
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	2 075	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	25 910 945	12 079 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	50 289	9 048
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 708 500	29 509 290
Dettes fiscales et sociales	5 342 623	6 070 619
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 315 982	
Autres dettes	4 539 054	826 285
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	66 869 469	48 494 969
Ecarts de conversion passif	32 729	473 048
TOTAL GENERAL	135 660 432	123 146 795

IMERYS CERAMICS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 24 391 012 €

Siège social : 43 Quai de Grenelle

75015 Paris

RCS Paris 490 096 591

**COMPTE DE RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**



Certifié conforme

Le Président

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	296 632		296 632	2 926 953
Production vendue de biens	27 735 520	37 759 287	65 494 807	73 769 655
Production vendue de services	7 301 166	17 423 027	24 724 193	25 000 019
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	35 333 318	55 182 314	90 515 632	101 696 627
Production stockée			-871 851	2 008 081
Production immobilisée			2 377 882	2 747 248
Subventions d'exploitation			230 063	8 667
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 269 437	4 294 634
Autres produits			1 392 394	436 564
PRODUITS D'EXPLOITATION			95 913 557	111 191 821
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			906 369	2 227 507
Variation de stock (marchandises)			100 387	-323 212
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 947 244	5 736 124
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 616 385	2 130 943
Autres achats et charges externes			61 312 170	70 961 847
Impôts, taxes et versements assimilés			716 847	740 509
Salaires et traitements			13 011 259	12 272 386
Charges sociales			4 784 651	4 265 752
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			3 316 708	3 958 326
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				12 549
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			279 367	1 839 817
Dotations aux provisions			609 299	1 839 817
Autres charges			1 178 623	836 261
CHARGES D'EXPLOITATION			92 779 310	104 658 807
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 134 247	6 533 014
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			149 662	93 687
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			74 862	98 534
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			674 599	203 650
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			899 122	395 870
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 813 000	4 506 652
Intérêts et charges assimilées			672 858	27 794
Différences négatives de change			186 450	149 155
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 672 308	4 683 601
RESULTAT FINANCIER			-6 773 186	-4 287 731
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 638 939	2 245 283

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 874 449	938 977
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 226 610	1 387 082
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 101 059	2 326 059
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 105	8 895
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 470 906	1 726 409
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	261 412	828 062
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 737 424	2 563 366
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 363 635	-237 307
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-67 240	-79 117
TOTAL DES PRODUITS	104 913 739	113 913 750
TOTAL DES CHARGES	107 121 802	111 826 657
BENEFICE OU PERTE	-2 208 063	2 087 093

IMERYS CERAMICS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 24 391 012 €

Siège social : 43 Quai de Grenelle

75015 Paris

RCS Paris 490 096 591

**ANNEXES AUX COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**



Certifié conforme

Le Président

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre du projet d'exploitation du lithium sur le site de Beauvoir (EMILI), la société IMERYS CERAMICS FRANCE a cédé à la société IMERYS LITHIUM FRANCE plusieurs de ses actifs et charges d'exploitation .

Ces cessions ont fait l'objet de deux opérations au cours de l'exercice 2023:

* la vente le 8 mars 2023 pour 955,3 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles vendues à la valeur nette comptable et 223 milliers d'euros de charges d'exploitation en lien avec le projet de recherche

* la vente le 20 décembre 2023 pour 5 493 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles vendues à la valeur nette comptable et 856 milliers d'euros de charges d'exploitation en lien avec le projet de recherche

Ces opérations ont eu un impact uniquement sur les autres produits d'exploitation pour un montant global de 1,079 million d'euros correspondant aux charges d'exploitation cédées.

En date du 5 septembre 2023, la société Imerys Ceramics France a contracté un emprunt auprès d'Imerys SA d'une durée de 2 ans et d'un montant nominal de 20 000 000 euros.

La société a mis en place pour la première fois en 2023 un programme d'affacturage. Dans ce cadre, la société conserve une implication continue dans les créances cédées au travers du risque de dilution, ainsi qu'au travers de l'obligation de restituer au factor les flux de trésorerie reçus de clients. Les risques et avantages sur les créances cédées ont été substantiellement transférés au factor et ces créances ont été décomptabilisées. La valeur comptable de ces créances décomptabilisées au 31 décembre 2023 est de 1,123 million d'euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Imerys Ceramics France présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode normalement retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, et le cas échéant le coût de démantèlement et remise en l'état pour les immobilisations à dégradation immédiate, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Dans le cadre de ses activités ordinaires, ICF utilise des immobilisations corporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

Tréfonds : Non amortissable

Constructions lourdes : 20 à 33 ans.

Agencements et aménagement des constructions : 5 à 10 ans.

Installations techniques, matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

Matériel de chantier : 5 à 7 ans

Véhicules de transport : 5 ans

Matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les actifs de démantèlement sont amortis de la même manière que l'actif principal sous-jacent qui fait l'objet de ce démantèlement.

Il est apprécié à la clôture de l'exercice, s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Application au 1er janvier 2015 du règlement n°2014-05 du 2 octobre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la comptabilisation des terrains de carrières et des redevances de fortage.

La nature comptable des terrains de carrière a été réexaminée au regard de l'analyse de la destination des éléments acquis par l'exploitant de carrières à la date d'acquisition du terrain. Il ressort de cette analyse que les terrains de carrières se composent de deux éléments distincts :

- Les matériaux à extraire (Gisement), qui répondent à la définition d'un stock de la catégorie « Matières premières (et fournitures) »
- Le terrain de carrières résiduel (Tréfonds), qui répond à la définition d'une immobilisation corporelle de la catégorie « Terrains de carrières (Tréfonds) » (Les Tréfonds entrent dans la catégorie des immobilisations non amortissables)

Ainsi, les terrains de carrière initialement comptabilisés en immobilisations corporelles doivent être ventilés entre gisements et tréfonds.

La méthodologie appliquée pour identifier ces deux éléments est présentée dans le tableau suivant :

Type de terrain	Non minéralisé	Minéralisé				
	Industriel ou commercial	Exploitation en cours (dès découverte)	Exploitation fine (usage final industriel ou commercial)	Exploitation non commencée (réserve / ressources foncière)	Exploitation fine (usage final non industriel ou commercial)	Ne sera jamais exploité
Ventilation	Immobilisation corporelle	A ventiler entre tréfonds (immobilisations) et gisement (stock) sur base de la valeur brute			Immobilisation corporelle	
Qualification	Terrain	Tréfonds		Terrain		

Par ailleurs, les actifs de découverte qui étaient enregistrés en immobilisations corporelles sont analysés comme des coûts encourus pour mettre à découvert le gisement et accéder aux matériaux à extraire. Ils sont donc considérés comme un élément du coût de production des matériaux extraits à enregistrer en « En cours de production de biens ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds de commerce ont été évalués par le commissaire aux apports lors d'une expertise indépendante lors des fusions de Denain-Anzin Minéraux avec les sociétés SFM, SDFM, SMKDM, Établissements Baux, le 1/1/1997 et des sociétés Ceratera et Denain Anzin Minéraux le 28/02/2007.

Les frais de développement comprennent des frais de sondage, de foration et de prospection et notamment les frais engagés par le Ceramic Center.

Dans le cadre de ses activités ordinaires, ICF utilise des immobilisations incorporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

- ☐ Frais de développement : 5 ans
- ☐ Concessions, brevets, licences et marques 2 ans
- ☐ Logiciels : 3 ans.

Le mali technique lié à la fusion-absorption de ICF sur Pornon, ayant généré en 2007 un mali technique de 1 296 k€, a été affecté à hauteur des plus-values latentes en stocks dans un sous-compte du poste de gisement à compter du 1er janvier 2016, en application du règlement numéro 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'autorité des normes comptables (ANC).

La consommation du Mali technique est faite de la même manière que l'actif principal sous-jacent qui est basé sur l'extraction réelle chaque année. Le mali était totalement amorti au 31/12/2021.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A chaque clôture la valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la plus élevée de la valeur d'utilité et de la valeur vénale.

La valeur d'utilité est calculée selon une approche mixte basée sur l'actif net comptable et l'actif net réévalué.

L'éventuelle plus value latente intégrée dans l'actif net réévalué peut être estimée sur la base, notamment de projections de flux de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- Un taux de croissance à long terme
- Un taux d'actualisation selon le segment et la région concernée.

Lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée.

Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation des titres est enregistrée.

Les titres de participation en monnaies étrangères ne sont pas réestimés au cours de clôture. Les pertes latentes générées par les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles sont libellés les titres détenus de façon durable n'ont pas vocation à se réaliser. En conséquence, les pertes de change latentes ne constituent pas un critère suffisant pour justifier de manière systématique une provision pour dépréciation.

STOCKS

Les stocks de marchandises, matières premières et de consommables sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les stocks de produits finis et en cours de production sont évalués au coût de production. Ce dernier comprend les consommations et les charges directes ou indirectes de production ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation peut être constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks liés à l'activité minière sont évalués à leur prix d'acquisition (Réserves) ou à leur coût de production (Découverte). Leurs consommations sont basées sur l'extraction réelle chaque année.

La réestimation à la baisse des réserves minières, si elle est significative, constitue un indice de perte de valeur entraînant une analyse de la valorisation du stock pouvant conduire à une dépréciation conformément aux règles en la matière.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent outre les provisions entrant normalement dans ces catégories, la provision pour reconstitution des sites d'exploitation tant au titre des dégradations progressives que le cas échéant des dégradations immédiates, les provisions pour démantèlement et les provisions pour environnement. Les provisions pour démantèlement comprennent les coûts d'enlèvement de béton et le désamiantage des sites. Les démantèlements sont réalisés au plus tard à la fin d'exploitation des sites.

Les provisions pour environnement sont composées principalement de coûts de dépollution des sols, de mise en conformité des bassins et digues et d'évacuation de l'amiante.

La Direction a opté pour la non-actualisation des provisions pour remise en état des sites, démantèlement et environnement.

Les engagements de retraite figurent dans les provisions pour risques et charges ainsi que ceux liés aux médailles du travail. (hypothèses dans la partie Indemnité de Fin de Carrière ci après).

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de clôture de l'exercice. La différence résultant de la revalorisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours, est portée en « Écarts de conversion ».

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En date du 19 janvier 2024, la société Imerys Ceramics France a contracté un emprunt auprès d'Imerys SA d'une durée de 2 ans et d'un montant nominal de 13 000 000 euros.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	860 457		12 437
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 598 110		9 218 257
Terrains	11 556 660		111 681
Dont composants			
Constructions sur sol propre	11 602 709		153 046
Constructions sur sol d'autrui	438 648		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	5 853 377		256 090
Install. techniques, matériel et outillage ind.	51 046 362		1 118 537
Installations générales, agenc., aménag.	7 377 784		276 842
Matériel de transport	1 911 448		41 946
Matériel de bureau, informatique, mobilier	974 069		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	14 277 890		17 394 503
Avances et acomptes	1 917		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 040 863		19 352 645
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 443 189		
Autres titres immobilisés	1 551		
Prêts et autres immobilisations financières	35 515		49 726
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 480 255		49 726
TOTAL GENERAL	155 979 684		28 633 065

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			872 893	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	2 033 000	6 425 521	16 357 846	
Terrains		7 765	11 660 575	
Constructions sur sol propre			11 755 754	
Constructions sur sol d'autrui			438 648	
Constructions, installations générales, agenc.			6 109 467	
Installations techn., matériel et outillages ind.		22 686	52 142 213	
Installations générales, agencements divers			7 654 626	
Matériel de transport		15 671	1 937 723	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			974 069	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	-2 033 000		33 705 393	
Avances et acomptes		1 917		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-2 033 000	48 039	126 378 469	
Participations évaluées par mise équivalence			34 443 189	
Autres participations			1 551	
Autres titres immobilisés			82 184	
Prêts et autres immobilisations financières		3 057		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 057	34 526 925	
TOTAL GENERAL		6 476 617	178 136 133	

IMMOBILISATIONS EN COURS

Les impacts du projet EMILI sur les immobilisations en cours sont:

- reclassement de 2 millions d'euros du poste d'immobilisations incorporelles en cours au poste d'immobilisation corporelles en cours.
- 9 millions d'euros d'augmentation des immobilisations incorporelles en cours.
- cession à IMERYS LITHIUM FRANCE de 6.4 millions d'euros d'immobilisations incorporelles en cours.
- 6.7 millions d'euros d'augmentation des immobilisations corporelles en cours.

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	464 042	64 156	-2 896	531 095
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 183 022	480 371		2 663 393
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 647 064	544 527	-2 896	3 194 487
Terrains	5 692 586	189 590		5 882 176
Constructions sur sol propre	13 639 324	470 522		14 109 846
Constructions sur sol d'autrui	418 319	5 834		424 153
Constructions installations générales, agenc., aménag.	659 542	33 927		693 469
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 126 210	1 452 430	13 785	47 564 855
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 285 319	506 939		5 792 258
Matériel de transport	1 651 008	93 471	1 694	1 742 785
Matériel de bureau et informatique, mobilier	893 536	19 468	-231	913 236
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 365 844	2 772 181	15 248	77 122 777
TOTAL GENERAL	77 012 908	3 316 708	12 351	80 317 265

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.		3 576			47 987		-44 411
Fonds Cial							
Autres. INC.		6 481			404 814		-398 333
INCORPOREL.		10 057			452 801		-442 744
Terrains		25 386			22 669		2 717
Construct.							
- sol propre		860			8 718		-7 858
- sol autrui					1 599		-1 599
- installations		56 927			163 640		-106 713
Install. Tech.		99 962			464 273		-364 311
Install. Gén.		59 559			99 112		-39 553
Mat. Transp.		7 182			10 014		-2 832
Mat bureau		1 479			3 783		-2 304
Embal récup.							
CORPOREL.		251 355			773 808		-522 453
Acquis. titre							
TOTAL		261 412			1 226 609		-965 197

Charges réparties sur plusieurs exercices

Début d'exercice Augmentations Dotations Fin d'exercice

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 025 352	261 412	1 226 609	1 060 155
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 025 352	261 412	1 226 609	1 060 155
Provisions pour litiges	190 000	184 327	224 327	150 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 444 639	-1 836	168 541	3 274 262
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	11 572 098	426 808	1 876 568	10 122 338
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	15 206 737	609 299	2 269 436	13 546 599
Dépréciations immobilisations incorporelles	365 878			365 878
Dépréciations immobilisations corporelles	778 533			778 532
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	13 480 187	6 813 000		20 293 187
Dépréciations autres immobilis. financières	1 524			1 524
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	459 683	279 367		739 050
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	15 085 804	7 092 367		22 178 170
TOTAL GENERAL	32 317 893	7 963 078	3 496 045	36 784 924
Dotations et reprises d'exploitation		888 666	2 269 437	
Dotations et reprises financières		6 813 000		
Dotations et reprises exceptionnelles		261 412	1 226 610	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

DEPRECIATIONS

Dépréciation des titres à la clôture de l'exercice dont:

- Dépréciation des titres de participation de la filiale portugaise Imerys Ceramics Portugal, détenue à 96,58%, à hauteur de 1 million d'euros.
- Dépréciation des titres de participation de la filiale Imerys Minerals GMBH, détenue à 100%, à hauteur de 5,8 millions d'euros.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 10,2 millions d'euros et sont composées de provisions pour remises en état de sites pour 8,2 millions d'euros, de provisions pour démantèlement pour 1,3 millions d'euros et diverses autres provisions pour 0,7 million d'euros.

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			82 184
Autres immobilisations financières	82 184		
Clients douteux ou litigieux	457 552	457 552	
Autres créances clients	21 948 582	21 948 582	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	70 198	70 198	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 876 158	1 876 158	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 393 777	4 393 777	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 915 629	1 915 629	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 217 796	11 217 796	
Charges constatées d'avance	146 537	146 537	
TOTAL GENERAL	42 108 413	42 026 229	82 184

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 075		2 075	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	25 910 945	5 348 757	20 562 188	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 708 500	22 708 500		
Personnel et comptes rattachés	3 643 153	3 643 153		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 184 657	1 184 657		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	514 813	514 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 315 982	8 315 982		
Groupe et associés				
Autres dettes	4 539 054	4 539 054		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	66 819 180	46 254 917	20 564 263	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 20 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - Factures à établir	-973 053,70	783 001,10	-1 756 054,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		-973 053,70	783 001,10	-1 756 054,80
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs - RRR à recevoir	225 441,01	230 486,76	-5 045,75
428700	Indemn Journaliere Securite Sociale	62 863,25	74 240,95	-11 377,70
428710	Indemn Journaliere Prevoyance	-11 705,42	-3 189,43	-8 515,99
448700	Etat - Produits a Recevoir	1 915 628,68	1 915 628,68	
TOTAL AUTRES CREANCES		2 192 227,52	2 217 166,96	-24 939,44
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 219 173,82	3 000 168,06	-1 780 994,24

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est impacté par la cession d'actifs immobilisables à la valeur nette comptable liée au projet EMILI, à la société IMERYS CERAMICS FRANCE pour 6,4 millions d'euros. Ces montants sont présentés comme suit:

- 6,4 millions d'euros de charges exceptionnelles correspondant à la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés

- 6,4 millions d'euros correspondant à la vente totale de ces éléments d'actifs cédés.

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	12 193 934			2
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		58 972 041	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		58 972 041	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement		587 147	
Variations des provisions réglementées		965 197	
Autres variations			
Résultat de l'exercice		2 208 063	
		SOLDE	3 760 407
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			55 211 634

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
Kaolins	9 405	23 599	33 004	36 944	-10,66 %
Feldspaths	6 466	12 915	19 381	20 770	-6,69 %
Argiles	6 675	12 571	19 246	22 133	-13,04 %
Quartz	8 655	6 009	14 664	17 369	-15,57 %
Autres	4 132	88	4 220	4 480	-5,80 %

TOTAL	35 333	55 182	90 515	101 696	-10,99 %
--------------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution et garanties liées à la rehabilitation de sites	13 839 757					13 839 757
Instruments de couverture sur les achats d'électricité (Swap)	536 037					536 037
Instruments de couverture sur les achats de gaz (Swap)	833 500					833 500
TOTAL	15 209 294					15 209 294

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

CONTRATS DE LOCATION ET CRÉDIT BAIL

La société est engagée financièrement par la signature de plusieurs contrats de location dont les loyers restant à courir au 31 décembre 2023 s'élèvent à 3,9 millions d'euros.

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRES ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n°2013-02.

	IFC	Médaille du Travail
Dettes actuarielles fin de période	2687	692
Couverture financière externe		
Pertes et gains actuariels à amortir		
Provisions dans les comptes au 31.12.2023	2687	692

ENGAGEMENT DE RETRAITES

Imerys Ceramics France constitue des réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraites (MALAKOFF) ou des compagnies d'assurance. Ces régimes, sans garantie sur le niveau des rentes versées, constituent des régimes à cotisations définies.

Imerys Ceramics France accorde également des garanties de retraite à ses salariés, dont elle assure elle-même la charge. Ces régimes par lesquels la société s'engage sur une base légale, réglementaire, conventionnelle ou contractuelle sur un niveau de prestations, constituent des régimes à prestations définies.

L'évaluation de ces engagements de retraite s'appuie sur une étude réalisée par un cabinet d'actuaire. Le coût des indemnités de départ, compléments de retraite et engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur la méthode actuarielle des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière (méthode d'évaluation rétrospective) intégrant des hypothèses d'évolution des salaires.

Les provisions figurant au passif sont nettes des versements effectués aux bénéficiaires de ces engagements.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 0.30%
- Taux d'augmentation de salaires 2.% pour l'ensemble des salariés
- Taux de charges sociales : entre 45% et 54%
- Table de mortalité TH/TF 00-02
- Mode de départ : Départ volontaire (à l'initiative du salarié)

Les écarts actuariels générés par les régimes à prestations définies sont reflétés dans les provisions de chaque régime en contrepartie du résultat de l'exercice, dès que le cumul non reconnu excède 10% de la valeur la plus élevée entre l'engagement et la juste valeur des actifs le cas échéant. La fraction des différences actuarielles qui dépasse le plus grand de ces seuils est amortie en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires (méthode dite du corridor)

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-3 638 938	-67 240	-3 571 698
Résultat exceptionnel à court terme	1 363 635		1 363 635
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-2 275 303	-67 240	-2 208 063

IMERYS CERAMICS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 24 391 012 €

Siège social : 43 Quai de Grenelle

75015 Paris

RCS Paris 490 096 591

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 17 JUIN 2024

Le 17 juin 2024, à 9 heures, en application des dispositions de l'article 12.3 des statuts, les Associés de la société IMERYS CERAMICS FRANCE (la "**Société**") se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation du Président. Aucune participation par visioconférence n'a été sollicitée.

Monsieur François QUENTIN préside la séance en sa qualité de Président.

Les sociétés MIRCAL et PARIMETAL détenant ensemble plus de 99,99% du capital, représentées respectivement par Monsieur Rémi PAGÈS et Madame Pascaline COLLARD, assument les fonctions de scrutateurs.

Il est rappelé que la Société a mandaté le cabinet Andriveau, domicilié 18 rue du Cherche-Midi 75006 Paris, généalogiste, en date du 14 décembre 2023 afin de retrouver la trace de ses actionnaires minoritaires, perdue depuis de nombreuses années.

Il est ressorti de l'étude du cabinet Andriveau, ayant fait l'objet d'un compte-rendu du 11 mars 2024, que:

- Monsieur Henry LE ROUX est décédé le 18 janvier 1979;
- Madame Bernadette HARDY est décédée le 1er août 1997, de même que ses héritiers directs;
- Mademoiselle Françoise BONIFAS est décédée le 10 août 2001;
- Madame Liliane THIOLLIER est décédée le 10 juin 1995, de même que ses héritiers directs;
- Madame Veuve LE MOYNE est introuvable.

En conséquence, il n'a pas été jugé nécessaire de les convoquer à la présente Assemblée. La Société ayant eu confirmation que les actions détenues par ses actionnaires sont en déshérence.

L'Assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer.

Madame Pascaline COLLARD est chargée par le Président d'agir en tant que Secrétaire de séance et d'établir le présent procès-verbal.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les copies des lettres de convocation,
- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 établi par le Président,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des projets de résolution proposés à l'Assemblée.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture des comptes, du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; approbation des comptes et desdits rapports,
- rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation dudit rapport,
- approbation du montant des dépenses et charges non déductibles de l'exercice 2023,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- pouvoirs pour les formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes. La lecture de ces documents terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président propose à l'Assemblée de procéder à la lecture et au vote des résolutions.

Première résolution : Approbation des comptes et de la gestion de l'exercice 2023

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

La résolution est approuvée à l'unanimité

Deuxième résolution : Approbation du montant des dépenses et charges non déductibles

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'est élevé pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à 300 €.

La résolution est approuvée à l'unanimité

Troisième résolution : Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve le contenu de ce rapport.

La résolution est approuvée à l'unanimité

Quatrième résolution : Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, constatant que le résultat de l'exercice 2023 est une perte qui s'élève à (2 208 063) €, décide de l'affecter au compte « report à nouveau » qui passe ainsi de 1 833 150,81 € à (374 912) €.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices

La résolution est approuvée à l'unanimité

Cinquième résolution : Pouvoirs pour les formalités légales

L'Assemblée Générale délègue à l'unanimité tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toutes formalités.

La résolution est approuvée à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau. Une copie certifiée conforme pourra être délivrée par le Président ou le Secrétaire de l'Assemblée.



Le Président



Le Secrétaire



MIRCAL



PARIMETAL

IMERYS CERAMICS FRANCE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux associés
IMERYS CERAMICS FRANCE
43 quai de Grenelle
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMERYS CERAMICS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

IMERYS CERAMICS FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023 - Page 3

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 juin 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre-Olivier ETIENNE

Imerys Ceramics France

43, Quai de Grenelle

75015 PARIS 15E

Comptes au 31/12/2023



Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	872 893	531 095	341 799	396 414
Concessions, brevets et droits similaires	5 495 064	2 425 005	3 070 059	2 873 554
Fonds commercial	1 121 050	365 878	755 173	758 937
Autres immobilisations incorporelles	9 741 732	238 388	9 503 344	9 416 720
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 660 575	6 464 289	5 196 287	5 281 961
Constructions	18 303 870	15 227 468	3 076 402	3 177 550
Installations techniques, matériel, outillage	52 142 213	47 564 854	4 577 359	4 920 152
Autres immobilisations corporelles	10 566 418	8 448 279	2 118 139	2 433 437
Immobilisations en cours	33 705 393	196 420	33 508 973	14 081 470
Avances et acomptes				1 917
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 443 189	20 293 187	14 150 002	20 963 002
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 551	1 524	27	27
Prêts				
Autres immobilisations financières	82 184		82 184	35 515
ACTIF IMMOBILISE	178 136 133	101 756 385	76 379 747	64 340 656
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	9 371 081		9 371 081	11 037 189
En-cours de production de biens	2 774 987		2 774 987	3 108 111
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 959 493		3 959 493	4 245 534
Marchandises	289 969		289 969	385 966
Avances et acomptes versés sur commandes	36 576		36 576	23 248
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	22 406 134	739 050	21 667 084	22 466 805
Autres créances	19 473 557		19 473 557	15 052 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	59 715		59 715	59 715
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 456 349		1 456 349	2 425 478
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	146 537		146 537	
ACTIF CIRCULANT	59 974 399	739 050	59 235 349	58 804 357
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	45 335		45 335	1 783
TOTAL GENERAL	238 155 866	102 495 435	135 660 432	123 146 795

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 24 391 012)	24 391 012	24 391 012
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 397 205	19 397 205
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 439 101	2 439 101
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	8 133 685	8 133 685
Report à nouveau	1 833 151	-253 942
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 208 063	2 087 093
Subventions d'investissement	165 389	752 536
Provisions réglementées	1 060 155	2 025 352
CAPITAUX PROPRES	55 211 634	58 972 041
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		190 000
Provisions pour charges	13 546 599	15 016 737
PROVISIONS	13 546 599	15 206 737
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	2 075	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	25 910 945	12 079 726
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	50 289	9 048
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 708 500	29 509 290
Dettes fiscales et sociales	5 342 623	6 070 619
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 315 982	
Autres dettes	4 539 054	826 285
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	66 869 469	48 494 969
Ecart de conversion passif	32 729	473 048
TOTAL GENERAL	135 660 432	123 146 795

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	296 632		296 632	2 926 953
Production vendue de biens	27 735 520	37 759 287	65 494 807	73 769 655
Production vendue de services	7 301 166	17 423 027	24 724 193	25 000 019
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	35 333 318	55 182 314	90 515 632	101 696 627
Production stockée			-871 851	2 008 081
Production immobilisée			2 377 882	2 747 248
Subventions d'exploitation			230 063	8 667
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 269 437	4 294 634
Autres produits			1 392 394	436 564
PRODUITS D'EXPLOITATION			95 913 557	111 191 821
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			906 369	2 227 507
Variation de stock (marchandises)			100 387	-323 212
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 947 244	5 736 124
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 616 385	2 130 943
Autres achats et charges externes			61 312 170	70 961 847
Impôts, taxes et versements assimilés			716 847	740 509
Salaires et traitements			13 011 259	12 272 386
Charges sociales			4 784 651	4 265 752
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			3 316 708	3 958 326
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			279 367	12 549
Dotations aux provisions			609 299	1 839 817
Autres charges			1 178 623	836 261
CHARGES D'EXPLOITATION			92 779 310	104 658 807
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 134 247	6 533 014
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			149 662	93 687
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			74 862	98 534
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			674 599	203 650
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			899 122	395 870
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 813 000	4 506 652
Intérêts et charges assimilées			672 858	27 794
Différences négatives de change			186 450	149 155
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 672 308	4 683 601
RESULTAT FINANCIER			-6 773 186	-4 287 731
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 638 939	2 245 283

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 874 449	938 977
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 226 610	1 387 082
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 101 059	2 326 059
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 105	8 895
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 470 906	1 726 409
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	261 412	828 062
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 737 424	2 563 366
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 363 635	-237 307
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-67 240	-79 117
TOTAL DES PRODUITS	104 913 739	113 913 750
TOTAL DES CHARGES	107 121 802	111 826 657
BENEFICE OU PERTE	-2 208 063	2 087 093

ICF - Imerys Ceramics France
43 Quai de Grenelle
75015 PARIS 15E

Annexe

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre du projet d'exploitation du lithium sur le site de Beauvoir (EMILI), la société IMERYS CERAMICS FRANCE a cédé à la société IMERYS LITHIUM FRANCE plusieurs de ses actifs et charges d'exploitation .

Ces cessions ont fait l'objet de deux opérations au cours de l'exercice 2023:

* la vente le 8 mars 2023 pour 955,3 milliers d'euros d' immobilisations incorporelles vendues à la valeur nette comptable et 223 milliers d'euros de charges d'exploitation en lien avec le projet de recherche

* la vente le 20 décembre 2023 pour 5 493 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles vendues à la valeur nette comptable et 856 milliers d'euros de charges d'exploitation en lien avec le projet de recherche

Ces opérations ont eu un impact uniquement sur les autres produits d'exploitation pour un montant global de 1,079 million d'euros correspondant aux charges d'exploitation cédées.

En date du 5 septembre 2023, la société Imerys Ceramics France a contracté un emprunt auprès d'Imerys SA d'une durée de 2 ans et d'un montant nominal de 20 000 000 euros.

La société a mis en place pour la première fois en 2023 un programme d'affacturage. Dans ce cadre, la société conserve une implication continue dans les créances cédées au travers du risque de dilution, ainsi qu'au travers de l'obligation de restituer au factor les flux de trésorerie reçus de clients. Les risques et avantages sur les créances cédées ont été substantiellement transférés au factor et ces créances ont été décomptabilisées. La valeur comptable de ces créances décomptabilisées au 31 décembre 2023 est de 1,123 million d'euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Imerys Ceramics France présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 et complété des règlements subséquents. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode normalement retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, et le cas échéant le coût de démantèlement et remise en l'état pour les immobilisations à dégradation immédiate, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Dans le cadre de ses activités ordinaires, ICF utilise des immobilisations corporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

Tréfonds : Non amortissable

Constructions lourdes : 20 à 33 ans.

Agencements et aménagement des constructions : 5 à 10 ans.

Installations techniques, matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

Matériel de chantier : 5 à 7 ans

Véhicules de transport : 5 ans

Matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les actifs de démantèlement sont amortis de la même manière que l'actif principal sous-jacent qui fait l'objet de ce démantèlement.

Il est apprécié à la clôture de l'exercice, s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Application au 1er janvier 2015 du règlement n°2014-05 du 2 octobre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la comptabilisation des terrains de carrières et des redevances de fortage.

La nature comptable des terrains de carrière a été réexaminée au regard de l'analyse de la destination des éléments acquis par l'exploitant de carrières à la date d'acquisition du terrain. Il ressort de cette analyse que les terrains de carrières se composent de deux éléments distincts :

- Les matériaux à extraire (Gisement), qui répondent à la définition d'un stock de la catégorie « Matières premières (et fournitures) »
- Le terrain de carrières résiduel (Tréfonds), qui répond à la définition d'une immobilisation corporelle de la catégorie « Terrains de carrières (Tréfonds) » (Les Tréfonds entrent dans la catégorie des immobilisations non amortissables)

Ainsi, les terrains de carrière initialement comptabilisés en immobilisations corporelles doivent être ventilés entre gisements et tréfonds.

La méthodologie appliquée pour identifier ces deux éléments est présentée dans le tableau suivant :

Type de terrain	Non minéralisé	Minéralisé				
	Industriel ou commercial	Exploitation en cours (dès découverte)	Exploitation finie (usage final industriel ou commercial)	Exploitation non commencée (réserve / ressources foncière)	Exploitation finie (usage final non industriel ou commercial)	Ne sera jamais exploité
Ventilation	Immobilisation corporelle	A ventiler entre tréfonds (immobilisations) et gisement (stock) sur base de la valeur brute			Immobilisation corporelle	
Qualification	Terrain	Tréfonds		Terrain		

Par ailleurs, les actifs de découverte qui étaient enregistrés en immobilisations corporelles sont analysés comme des coûts encourus pour mettre à découvert le gisement et accéder aux matériaux à extraire. Ils sont donc considérés comme un élément du coût de production des matériaux extraits à enregistrer en « En cours de production de biens ».

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds de commerce ont été évalués par le commissaire aux apports lors d'une expertise indépendante lors des fusions de Denain-Anzin Minéraux avec les sociétés SFM, SDFM, SMKDM, Établissements Baux, le 1/1/1997 et des sociétés Ceratera et Denain Anzin Minéraux le 28/02/2007.

Les frais de développement comprennent des frais de sondage, de foration et de prospection et notamment les frais engagés par le Ceramic Center.

Dans le cadre de ses activités ordinaires, ICF utilise des immobilisations incorporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

- Frais de développement : 5 ans
- Concessions, brevets, licences et marques 2 ans
- Logiciels : 3 ans.

Le mali technique lié à la fusion-absorption de ICF sur Pornon, ayant généré en 2007 un mali technique de 1 296 k€, a été affecté à hauteur des plus-values latentes en stocks dans un sous compte du poste de gisement à compter du 1er janvier 2016, en application du règlement numéro 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'autorité des normes comptables (ANC).

La consommation du Mali technique est faite de la même manière que l'actif principal sous-jacent qui est basé sur l'extraction réelle chaque année. Le mali était totalement amorti au 31/12/2021.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A chaque clôture la valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la plus élevée de la valeur d'utilité et de la valeur vénale.

La valeur d'utilité est calculée selon une approche mixte basée sur l'actif net comptable et l'actif net réévalué.

L'éventuelle plus value latente intégrée dans l'actif net réévalué peut être estimée sur la base, notamment de projections de flux de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- Un taux de croissance à long terme
- Un taux d'actualisation selon le segment et la région concernée.

Lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée.

Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation des titres est enregistrée.

Les titres de participation en monnaies étrangères ne sont pas réestimés au cours de clôture. Les pertes latentes générées par les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles sont libellés les titres détenus de façon durable n'ont pas vocation à se réaliser. En conséquence, les pertes de change latentes ne constituent pas un critère suffisant pour justifier de manière systématique une provision pour dépréciation.

STOCKS

Les stocks de marchandises, matières premières et de consommables sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les stocks de produits finis et en cours de production sont évalués au coût de production. Ce dernier comprend les consommations et les charges directes ou indirectes de production ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation peut être constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks liés à l'activité minière sont évalués à leur prix d'acquisition (Réserves) ou à leur coût de production (Découverte). Leurs consommations sont basées sur l'extraction réelle chaque année.

La réestimation à la baisse des réserves minières, si elle est significative, constitue un indice de perte de valeur entraînant une analyse de la valorisation du stock pouvant conduire à une dépréciation conformément aux règles en la matière.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent outre les provisions entrant normalement dans ces catégories, la provision pour reconstitution des sites d'exploitation tant au titre des dégradations progressives que le cas échéant des dégradations immédiates, les provisions pour démantèlement et les provisions pour environnement. Les provisions pour démantèlement comprennent les coûts d'enlèvement de béton et le désamiantage des sites. Les démantèlements sont réalisés au plus tard à la fin d'exploitation des sites.

Les provisions pour environnement sont composées principalement de coûts de dépollution des sols, de mise en conformité des bassins et digues et d'évacuation de l'amiante.

La Direction a opté pour la non-actualisation des provisions pour remise en état des sites, démantèlement et environnement.

Les engagements de retraite figurent dans les provisions pour risques et charges ainsi que ceux liés aux médailles du travail. (hypothèses dans la partie Indemnité de Fin de Carrière ci après).

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la date de clôture de l'exercice. La différence résultant de la revalorisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours, est portée en « Écarts de conversion ».

CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Néant

ICF - Imerys Ceramics France
43 Quai de Grenelle
75015 PARIS 15E

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En date du 19 janvier 2024, la société Imerys Ceramics France a contracté un emprunt auprès d'Imerys SA d'une durée de 2 ans et d'un montant nominal de 13 000 000 euros.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	860 457		12 437
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 598 110		9 218 257
Terrains	11 556 660		111 681
		Dont composants	
Constructions sur sol propre	11 602 709		153 046
Constructions sur sol d'autrui	438 648		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	5 853 377		256 090
Install. techniques, matériel et outillage ind.	51 046 362		1 118 537
Installations générales, agenc., aménag.	7 377 784		276 842
Matériel de transport	1 911 448		41 946
Matériel de bureau, informatique, mobilier	974 069		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	14 277 890		17 394 503
Avances et acomptes	1 917		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 040 863		19 352 645
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 443 189		
Autres titres immobilisés	1 551		
Prêts et autres immobilisations financières	35 515		49 726
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 480 255		49 726
TOTAL GENERAL	155 979 684		28 633 065

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			872 893	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	2 033 000	6 425 521	16 357 846	
Terrains		7 765	11 660 575	
Constructions sur sol propre			11 755 754	
Constructions sur sol d'autrui			438 648	
Constructions, installations générales, agenc.			6 109 467	
Installations techn., matériel et outillages ind.		22 686	52 142 213	
Installations générales, agencements divers			7 654 626	
Matériel de transport		15 671	1 937 723	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			974 069	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	-2 033 000		33 705 393	
Avances et acomptes		1 917		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-2 033 000	48 039	126 378 469	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			34 443 189	
Autres titres immobilisés			1 551	
Prêts et autres immobilisations financières		3 057	82 184	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 057	34 526 925	
TOTAL GENERAL		6 476 617	178 136 133	

IMMOBILISATIONS EN COURS

Les impacts du projet EMILI sur les immobilisations en cours sont:

- reclassement de 2 millions d'euros du poste d'immobilisations incorporelles en cours au poste d'immobilisation corporelles en cours.
- 9 millions d'euros d'augmentation des immobilisations incorporelles en cours.
- cession à IMERYS LITHIUM FRANCE de 6.4 millions d'euros d'immobilisations incorporelles en cours.
- 6.7 millions d'euros d'augmentation des immobilisations corporelles en cours.

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	464 042	64 156	-2 896	531 095
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 183 022	480 371		2 663 393
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 647 064	544 527	-2 896	3 194 487
Terrains	5 692 586	189 590		5 882 176
Constructions sur sol propre	13 639 324	470 522		14 109 846
Constructions sur sol d'autrui	418 319	5 834		424 153
Constructions installations générales, agenc., aménag.	659 542	33 927		693 469
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 126 210	1 452 430	13 785	47 564 855
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 285 319	506 939		5 792 258
Matériel de transport	1 651 008	93 471	1 694	1 742 785
Matériel de bureau et informatique, mobilier	893 536	19 468	-231	913 236
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 365 844	2 772 181	15 248	77 122 777
TOTAL GENERAL	77 012 908	3 316 708	12 351	80 317 265

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.		3 576			47 987		-44 411
Fonds Cial							
Autres. INC.		6 481			404 814		-398 333
INCORPOREL.		10 057			452 801		-442 744
Terrains		25 386			22 669		2 717
Construct.							
- sol propre		860			8 718		-7 858
- sol autrui					1 599		-1 599
- installations		56 927			163 640		-106 713
Install. Tech.		99 962			464 273		-364 311
Install. Gén.		59 559			99 112		-39 553
Mat. Transp.		7 182			10 014		-2 832
Mat bureau		1 479			3 783		-2 304
Embal récup.							
CORPOREL.		251 355			773 808		-522 453
Acquis. titre							
TOTAL		261 412			1 226 609		-965 197

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 025 352	261 412	1 226 609	1 060 155
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 025 352	261 412	1 226 609	1 060 155
Provisions pour litiges	190 000	184 327	224 327	150 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 444 639	-1 836	168 541	3 274 262
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	11 572 098	426 808	1 876 568	10 122 338
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	15 206 737	609 299	2 269 436	13 546 599
Dépréciations immobilisations incorporelles	365 878			365 878
Dépréciations immobilisations corporelles	778 533			778 532
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	13 480 187	6 813 000		20 293 187
Dépréciations autres immobilis. financières	1 524			1 524
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	459 683	279 367		739 050
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	15 085 804	7 092 367		22 178 170
TOTAL GENERAL	32 317 893	7 963 078	3 496 045	36 784 924
Dotations et reprises d'exploitation		888 666	2 269 437	
Dotations et reprises financières		6 813 000		
Dotations et reprises exceptionnelles		261 412	1 226 610	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

DEPRECIATIONS

Dépréciation des titres à la clôture de l'exercice dont:

- Dépréciation des titres de participation de la filiale portugaise Imerys Ceramics Portugal, détenue à 96,58%, à hauteur de 1 million d'euros.
- Dépréciation des titres de participation de la filiale Imerys Minerals GMBH, détenue à 100%, à hauteur de 5,8 millions d'euros.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 10,2 millions d'euros et sont composées de provisions pour remises en état de sites pour 8,2 millions d'euros, de provisions pour démantèlement pour 1,3 millions d'euros et diverses autres provisions pour 0,7 million d'euros.

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières		82 184		82 184	
Clients douteux ou litigieux		457 552	457 552		
Autres créances clients		21 948 582	21 948 582		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés		70 198	70 198		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux					
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices		1 876 158	1 876 158		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		4 393 777	4 393 777		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés					
Etat, autres collectivités : créances diverses		1 915 629	1 915 629		
Groupe et associés					
Débiteurs divers		11 217 796	11 217 796		
Charges constatées d'avance		146 537	146 537		
TOTAL GENERAL		42 108 413	42 026 229	82 184	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
		2 075		2 075	
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		25 910 945	5 348 757	20 562 188	
Fournisseurs et comptes rattachés		22 708 500	22 708 500		
Personnel et comptes rattachés		3 643 153	3 643 153		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée					
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		514 813	514 813		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 315 982	8 315 982		
Groupe et associés					
Autres dettes		4 539 054	4 539 054		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL		66 819 180	46 254 917	20 564 263	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
		20 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

ICF - Imerys Ceramics France
43 Quai de Grenelle
75015 PARIS 15E

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - Factures à établir	-973 053,70	783 001,10	-1 756 054,80
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		-973 053,70	783 001,10	-1 756 054,80
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs - RRR à recevoir	225 441,01	230 486,76	-5 045,75
428700	Indemn Journaliere Securite Sociale	62 863,25	74 240,95	-11 377,70
428710	Indemn Journaliere Prevoyance	-11 705,42	-3 189,43	-8 515,99
448700	Etat - Produits a Recevoir	1 915 628,68	1 915 628,68	
TOTAL AUTRES CREANCES		2 192 227,52	2 217 166,96	-24 939,44
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		1 219 173,82	3 000 168,06	-1 780 994,24

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est impacté par la cession d'actifs immobilisables à la valeur nette comptable liée au projet EMILI, à la société IMERYS CERAMICS FRANCE pour 6,4 millions d'euros. Ces montants sont présentés comme suit:

- 6,4 millions d'euros de charges exceptionnelles correspondant à la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés
- 6,4 millions d'euros correspondant à la vente totale de ces éléments d'actifs cédés.

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	12 193 934			2
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		58 972 041	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		58 972 041	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement		587 147	
Variations des provisions réglementées		965 197	
Autres variations			
Résultat de l'exercice		2 208 063	
	SOLDE	3 760 407	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			55 211 634

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022	%
Kaolins	9 405	23 599	33 004	36 944	-10,66 %
Feldspaths	6 466	12 915	19 381	20 770	-6,69 %
Argiles	6 675	12 571	19 246	22 133	-13,04 %
Quartz	8 655	6 009	14 664	17 369	-15,57 %
Autres	4 132	88	4 220	4 480	-5,80 %
TOTAL	35 333	55 182	90 515	101 696	-10,99 %

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution et garanties liées à la rehabilitation de sites	13 839 757					13 839 757
Instruments de couverture sur les achats d'électricité (Swap)	536 037					536 037
Instruments de couverture sur les achats de gaz (Swap)	833 500					833 500
TOTAL	15 209 294					15 209 294
Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

ICF - Imerys Ceramics France
43 Quai de Grenelle
75015 PARIS 15E

CONTRATS DE LOCATION ET CRÉDIT BAIL

La société est engagée financièrement par la signature de plusieurs contrats de location dont les loyers restant à courir au 31 décembre 2023 s'élèvent à 3,9 millions d'euros.

INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRES ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n°2013-02.

	IFC	Médaille du Travail
Dettes actuarielles fin de période	2687	692
Couverture financière externe		
Pertes et gains actuariels à amortir		
Provisions dans les comptes au 31.12.2023	2687	692

ENGAGEMENT DE RETRAITES

Imerys Ceramics France constitue des réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraites (MALAKOFF) ou des compagnies d'assurance. Ces régimes, sans garantie sur le niveau des rentes versées, constituent des régimes à cotisations définies.

Imerys Ceramics France accorde également des garanties de retraite à ses salariés, dont elle assure elle-même la charge. Ces régimes par lesquels la société s'engage sur une base légale, réglementaire, conventionnelle ou contractuelle sur un niveau de prestations, constituent des régimes à prestations définies.

L'évaluation de ces engagements de retraite s'appuie sur une étude réalisée par un cabinet d'actuaire. Le coût des indemnités de départ, compléments de retraite et engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur la méthode actuarielle des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière (méthode d'évaluation rétrospective) intégrant des hypothèses d'évolution des salaires.

Les provisions figurant au passif sont nettes des versements effectués aux bénéficiaires de ces engagements.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation 0.30%
- Taux d'augmentation de salaires 2.% pour l'ensemble des salariés
- Taux de charges sociales : entre 45% et 54%
- Table de mortalité TH/TF 00-02
- Mode de départ : Départ volontaire (à l'initiative du salarié)

Les écarts actuariels générés par les régimes à prestations définies sont reflétés dans les provisions de chaque régime en contrepartie du résultat de l'exercice, dès que le cumul non reconnu excède 10% de la valeur la plus élevée entre l'engagement et la juste valeur des actifs le cas échéant. La fraction des différences actuarielles qui dépasse le plus grand de ces seuils est amortie en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires (méthode dite du corridor)

ICF - Imerys Ceramics France
43 Quai de Grenelle
75015 PARIS 15E

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-3 638 938	-67 240	-3 571 698
Résultat exceptionnel à court terme	1 363 635		1 363 635
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-2 275 303	-67 240	-2 208 063